

Thème(s)

BTP - Architecture , Ecologie , Handicap-Mobilité Réduite , Immobilier , Tourisme

**Communiqué au format
texte brut**

Communiqué de Presse
Paris le 8/03/2012

Comment concevoir un hébergement touristique écologique et accessible pour tous ?

Il est de bon sens de penser également à l'accessibilité dans le cadre d'une rénovation énergétique. Les responsables des établissements touristiques peuvent désormais compter sur le réseau des Eco-consultants pour les accompagner sereinement dans les projets d'économies d'énergie et de mise aux normes d'accessibilité de leur établissement.

Au plus tard, au 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public devront être rendus accessibles à tout type de public, quel que soit le type de handicap (moteur, visuel, auditif et mental). Au-delà de la simple mise en conformité réglementaire, les hébergements touristiques doivent être accessibles à tous, quelles que soient les différences et les capacités de chacun : personnes valides ou personnes en situation de handicap. La prise en compte de l'accessibilité s'inscrit dans une démarche globale de confort et de sécurité pour tous.

Dans le cadre des missions de Conseil et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage des travaux d'économies d'énergie, GREENEO est également en mesure de prendre en charge le pilotage des projets de mise aux normes d'accessibilité. Ainsi, aidé par Ain Conseil Énergie, le gîte des Bouchardes de Villebois a profité des travaux à effectuer lors d'une rénovation énergétique pour exécuter la mise aux normes d'accessibilité.

«Il devient le premier Ecogite® en France à recevoir le label Tourisme et Handicap pour les 4 déficiences.» affirme avec fierté Mikaël JOSSELINE du cabinet Ain Conseil Énergie, membre du réseau GREENEO.

Plus largement, face à l'évolution de la société et au vieillissement de la population, l'objectif de GREENEO consiste à rendre tout espace de vie plus écologique et accessible à chacun. Les travaux ne sont pas forcément onéreux mais ils doivent surtout faire l'objet d'actions bien pensées et réalisées avec les professionnels.

Notes :

- 1) Un hébergement Ecogite® est un hébergement labellisé Gîtes de France® conçu ou restauré selon des techniques ou matériaux reconnus comme ayant un faible impact sur l'environnement de sa construction à sa déconstruction.
- 2) Le label Tourisme et Handicap est une marque appartenant à l'État. Créée en 2001 et déposée en 2003 par le ministère chargé du Tourisme dans le cadre de la politique d'accès aux vacances pour tous et d'intégration des personnes handicapées, il identifie les équipements et les sites touristiques accessibles aux personnes atteintes de handicaps, moteur, visuel, auditif ou mental.

A propos de GREENEO :

Créé en 2007, GREENEO est un réseau organisé de consultants indépendants proposant des prestations de conseil et d'accompagnement aux professionnels et aux particuliers souhaitant mener à bien des projets d'économie d'énergie et de ressources. Jusqu'à fin 2011, GREENEO intervient principalement dans le secteur de l'habitat et a accompagné près de 400 projets permettant de réaliser une économie annuelle de 50 GWh cumac et plus de 1000 tonnes de CO2/an.
<http://www.greeneo.eu>

Pour plus d'informations, merci de contacter le service de presse :
Market in Force - www.marketinforce.com
Thérèse TON : 01.44.67.02.94 - therese@marketinforce.com

Communiqué

Communiqué de Presse
Paris le 8/03/2012

Comment concevoir un hébergement touristique écologique et accessible pour tous ?

Il est de bon sens de penser également à l'accessibilité dans le cadre d'une rénovation énergétique. Les responsables des établissements touristiques peuvent désormais compter sur le réseau des Eco-consultants pour les accompagner sereinement dans les projets d'économies d'énergie et de mise aux normes d'accessibilité de leur établissement.

Au plus tard, au 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public devront être rendus accessibles à tout type de public, quel que soit le type de handicap (moteur, visuel, auditif et mental). Au-delà de la simple mise en conformité réglementaire, les hébergements touristiques doivent être accessibles à tous, quelles que soient les différences et les capacités de chacun : personnes valides ou personnes en situation de handicap. La prise en compte de l'accessibilité s'inscrit dans une démarche globale de confort et de sécurité pour tous.

Dans le cadre des missions de Conseil et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage des travaux d'économies d'énergie, GREENEO est également en mesure de prendre en charge le pilotage des projets de mise aux normes d'accessibilité. Ainsi, aidé par Ain Conseil Énergie, le gîte des

Bouchardes de Villebois a profité des travaux à effectuer lors d'une rénovation énergétique pour exécuter la mise aux normes d'accessibilité.

«Il devient le premier Ecogite® en France à recevoir le label Tourisme et Handicap pour les 4 déficiences.» affirme avec fierté Mikaël JOSSELINE du cabinet Ain Conseil Énergie, membre du réseau GREENEO.

Plus largement, face à l'évolution de la société et au vieillissement de la population, l'objectif de GREENEO consiste à rendre tout espace de vie plus écologique et accessible à chacun. Les travaux ne sont pas forcément onéreux mais ils doivent surtout faire l'objet d'actions bien pensées et réalisées avec les professionnels.

Notes :

1. Un hébergement Ecogite® est un hébergement labellisé Gîtes de France® conçu ou restauré selon des techniques ou matériaux reconnus comme ayant un faible impact sur l'environnement de sa construction à sa déconstruction.
2. Le label Tourisme et Handicap est une marque appartenant à l'État. Créée en 2001 et déposée en 2003 par le ministère chargé du Tourisme dans le cadre de la politique d'accès aux vacances pour tous et d'intégration des personnes handicapées, il identifie les équipements et les sites touristiques accessibles aux personnes atteintes de handicaps, moteur, visuel, auditif ou mental.

A propos de GREENEO :

Créé en 2007, GREENEO est un réseau organisé de consultants indépendants proposant des prestations de conseil et d'accompagnement aux professionnels et aux particuliers souhaitant mener à bien des projets d'économie d'énergie et de ressources. Jusqu'à fin 2011, GREENEO intervient principalement dans le secteur de l'habitat et a accompagné près de 400 projets permettant de réaliser une économie annuelle de 50 GWH cumac et plus de 1000 tonnes de CO2/an.

<http://www.greeneo.eu>

Pour plus d'informations, merci de contacter le service de presse :

Market in Force - www.marketinforce.com

Thérèse TON : 01.44.67.02.94 - therese@marketinforce.com

Document(s) attaché(s)

DPGREENEO11.pdf

Société communicante

Greeneo

Descriptif d'activité :

therese@marketinforce.com

Créé en 2007, GREENEO est un réseau organisé de consultants indépendants proposant des prestations de conseil et d'accompagnement aux professionnels et aux particuliers souhaitant mener à bien des projets d'économie d'énergie et de ressources. Jusqu'à fin 2011, GREENEO intervient principalement dans le secteur de l'habitat et a accompagné près de 400 projets permettant de réaliser une économie annuelle de 50 GWH cumac et plus de 1000 tonnes de CO2/an.



GREENE

Contact presse

THERESE TON

0626816987 - therese@marketinforce.com